

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt-et-un le vingt-sept avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GRANCHER, Maire.

Présents : M. Christian GRANCHER, Mme Agnès CAREL, M. Christian HEROUARD, Mme Laure DUHAMEL, MM. David TIERFOIN, Jean-Luc DELAHOULIERE, Sylvain DELAVOYE (arrivé à 18h35), Mme Chantal DEPERROIS, M. Damien LE LAY, Mmes Maryline LEROUX, Anne-Sophie LOISEAU-COQUELIN, Valérie MOUQUET, Denise PAILLETTE, MM. René PREUD'HOMME, Hervé TRANCHAND.

Absents représentés : Mme Bénédicte HANIN donnant pouvoir à M. David TIERFOIN
M. Edouard LEROUX donnant pouvoir à M. René PREUD'HOMME

Absents excusés : Mme Aurélie BERTOIS

Absents : M. Pascal HAUCHARD

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du décès de Monsieur Bruno PIZANT, Conseiller Municipal à OCTEVILLE-SUR-MER. Les membres du Conseil Municipal observent une minute de silence en sa mémoire.

- **ORDRE DU JOUR** -

1/ SECRETAIRE DE SEANCE - DESIGNATION

Monsieur le Maire propose de procéder à la désignation de l'un des membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal désignent Madame Anne-Sophie LOISEAU-COQUELIN secrétaire de séance.

2/ PROCES-VERBAL DE SEANCE - ADOPTION

Monsieur le Maire propose l'adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2021.

Aucune remarque n'est formulée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident d'adopter le procès-verbal du 25 mars 2021. Le registre est signé par tous les membres présents.

3/ REHABILITATION ET RENOVATION THERMIQUE DU BATIMENT NORD DE L'ECOLE – MARCHÉ – SIGNATURE – AUTORISATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux de réhabilitation et rénovation thermique du bâtiment nord de l'école, l'appel d'offres a été lancé le 22 février 2021.

Les lot n° 7 et 8 ont été déclarés infructueux car la Mairie n'a reçu qu'une offre pour le lot n° 7, mais bien au-dessus de l'estimation du Maître d'œuvre, et n'a reçu aucune offre pour le lot n° 8. Une nouvelle consultation a donc été lancée le 8 avril dernier.

Concernant les lots n° 1 à 6, la Mairie a décidé d'entrer en négociation financière et technique avec les entreprises ayant déposé une offre.

Après réception des compléments techniques et/ou des nouvelles offres financières, ainsi que des réponses à la nouvelle consultation, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 26 avril.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal valident la proposition de la CAO et autorisent Monsieur le Maire à signer le marché avec :

LOT N°	CORPS D'ETAT	ENTREPRISES	MONTANTS H.T.
1	Démolition-gros œuvre-revêtements durs-installations de chantier	SPIE BATIGNOLLES	34.708,00 €
2	Menuiseries intérieures	G.N.C.	21.091,67 €
3	Electricité CFO/cfa	DOMUS	14.350,00 €
4	Plomberie-chauffage-ventilation	RIMBERT	17.621,00 €
5	ITE-traitement de façades	GH RAVALEMENT	31.754,19 €
6	Peintures-sols PVC	A. MAAD Peinture	10.539,48 €
7	Couverture-charpente	BERDEAUX LEROUX	55.573,85 € (avec option)
8	Menuiseries extérieures	ALPHA FERMETURE	15.600,00 €
TOTAL H.T.			201.238,17 €

4/ VIREMENT DE CREDITS N° 1

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de peinture du grenier à sel des services techniques ont été commandés.

Aussi, il convient d'inscrire au budget les crédits nécessaires. Monsieur le Maire propose de transférer une somme inscrite en restes à réaliser non utilisée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de transférer les crédits suivants :

- compte 21318 D	-	3 500.00 €
- compte 21318 Op 13 D	+	3 500.00 €

5/ MISE EN PLACE D'EQUIPEMENTS DE VIDEO PROTECTION – ACQUISITION – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT – AUTORISATION

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de la sécurisation du village, des caméras de vidéo protection ont été mises en place sur la Mairie et l'école.

Cependant, certaines zones du centre-bourg restent hors champ des caméras existantes. De ce fait, Monsieur le Maire propose d'ajouter 2 caméras pour couvrir ces zones (parking de l'église et Monument aux Morts).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- acceptent la proposition,
- chargent Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Département.

6/ DEMANDE D'ADHESION AU SDE76 DE LA COMMUNE DE SAINT-VALERY-EN-CAUX

VU :

- la délibération 2020-09-25/61 de la commune de Saint-Valery-en-Caux du 25 septembre 2020 demandant l'adhésion au SDE76,
- la délibération 201118-32 du 18 novembre 2020 par laquelle la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre accepte d'étendre son périmètre d'adhésion au SDE76 à la commune de Saint-Valery-en-Caux,
- la délibération du 18 février 2021 du SDE76 acceptant cette adhésion,

CONSIDÉRANT :

- que l'adhésion n'est possible qu'avec l'accord de l'assemblée du SDE76 et de ses adhérents dans les conditions de majorité requises,
- que la consultation de la CDCI n'est pas requise,
- que chaque adhérent disposera d'un délai de trois mois à compter de la notification par le SDE76 de sa délibération pour se prononcer à son tour sur l'adhésion envisagée (à défaut de délibération dans ce délai, sa décision sera réputée FAVORABLE) et qu'il convient donc de consulter les adhérents du SDE76 à un moment propice aux réunions des conseils municipaux,
- que la commune a délibéré pour transférer au SDE76 les contrats de distribution électrique et gazière, les redevances des contrats de concessions, la redevance d'occupation du domaine public occupé par le réseau électrique, la TCCFE, soit entre 95 et 105 000 euros par an,

- que le volume de travaux demandé par la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre sera identique après adhésion de la commune de Saint-Valery-en-Caux, ce qui permet au SDE76 d'assurer le financement des travaux et la charge de travail,
- qu'il n'y a pas d'emprunts communaux à reprendre,
- que la commune sera membre de la CLÉ 5.

PROPOSITION :

Il est proposé :

- d'accepter l'adhésion de la commune de Saint-Valery-en-Caux au SDE76 et d'étendre le périmètre de l'adhésion de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre à la commune de Saint-Valery-en-Caux,

Oùï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le conseil municipal :

- **ACCEPTE** l'adhésion de la commune de Saint-Valery-en-Caux au SDE76 et **ACCEPTE** d'étendre le périmètre de l'adhésion de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre à la commune de Saint-Valery-en-Caux.

7/ TRACTEUR JOHN DEERE 1750 – VENTE - AUTORISATION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération n° 2021/027 du 25 mars dernier, il a été décidé l'acquisition d'un nouveau tracteur auprès de l'entreprise DUCASTEL, celle-ci ayant par ailleurs fait une offre de reprise de l'ancien John Deere 1750.

Cependant, Monsieur le Maire précise qu'il a un acheteur intéressé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal :

- autorisent Monsieur le Maire à procéder à la vente,
- fixent le prix de vente à 6.200 €,
- autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à la vente.

8/ QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que, lors de la création de la Communauté Urbaine au 1^{er} janvier 2019, les 54 Communes s'étaient engagées à planter sur leur territoire diverses variétés de pommiers normands. A cet effet, un rendez-vous avec M. BEAUCOUSIN le 10 mai 2021. A voir si la Commune souhaite adhérer à l'Association Pomologique de Haute-Normandie (A.P.H.N.).
- Conseil Municipal de Jeunes : il n'y a pas d'actions prévues du fait de la crise sanitaire. L'activité reprendra à l'issue de cette période COVID.
- Bureaux de vote : Monsieur le Maire rappelle que les élections Départementales et Régionales ont été décalées aux 20 et 27 juin prochain. Chacun des membres donne ses disponibilités.

- Mme Anne-Sophie LOISEAU-COQUELIN demande où en est l'avancement des travaux pour la fibre :
 - ↪ Sur Buglise : ORANGE fait une étude sur la faisabilité d'utiliser les poteaux existants ou pas.
 - ↪ Sur Marfauville et Rimbartot : certains fourreaux sont bouchés → en attente de travaux de débouchage ou changement des fourreaux concernés.
 - ↪ Sur le Tronquay : 70 mètres de fourreaux ont été oubliés → les travaux seront intégrés dans le programme de renforcement de réseaux Impasse de l'Hospice en passant par la sente des Marguerites.
 - ↪ Sur Briquemare : les travaux sont finis et le hameau desservi.

- M. Hervé TRANCHAND demande où en sont les travaux du chemin des écoliers → l'entreprise intervient en fin de semaine 17 pour l'enlèvement des poteaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

Le Maire,

